

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du GCDS du 24/09/2020 : Eradication de la BVD en Corrèze, bilan et perspectives !

L'assemblée Générale 2020 du GCDS s'est déroulée à Naves le 24 Septembre dernier et a été l'occasion de faire un tour d'horizon de l'Actualité sanitaire des diverses espèces avant d'aborder la thématique de l'éradication de la BVD chez les bovins. Malgré l'actualité de la COVID, ce sont plus de 50 personnes qui ont assisté aux interventions dans la salle St Martial gracieusement prêtée par la Commune, dans le respect des gestes barrières évidemment !.

Une intervention de Michel BROUSSE en présence du Dr Francis COLASSON et de Mme Hélène ROME du Conseil départemental

C'est avec plaisir que nous avons constaté la venue en nombre d'éleveurs, de nos délégués communaux et cantonaux et administrateurs de section, de 3 de nos vétérinaires praticiens de la Corrèze, de 2 de nos conseillers départementaux, et de nombreux partenaires de l'élevage départementaux (EDE, ELVEA19, Abeille Corrézienne, FDC19...) et limitrophes (GDS15)



Une assemblée studieuse et masquée !

Michel BROUSSE, Président du GDS, a entamé les interventions sur une note d'optimisme signalant que la collecte moyenne des bovins morts en Corrèze était en baisse de 7% sur les 6 premiers mois 2020 espérant que ces bons résultats révéleraient une meilleure productivité des élevages et non la seule baisse du cheptel du département. Il a ensuite évoqué le Congrès de GDS France qui avait eu lieu la semaine passée à Rodez sur le thème « One Health – Une seule santé » évoquant les liens entre santé animale et santé humaine et la nécessaire prise en compte globale du sanitaire dans les politiques publiques, rappelant que nombre des actions

passées et actuelles des GDS, si elles s'exerçaient auprès des détenteurs d'animaux, avaient pour principal but la préservation de la santé humaine comme la surveillance de la Brucellose, de la Tuberculose ... Il a précisé que la Nouvelle Aquitaine groupait encore 80% des cas de tuberculose bovine Française et qu'il ne fallait pas relâcher les efforts pour juguler cette pathologie !

Le Dr Francis COLASSON, médecin à Brive, a fort justement interrogé sur le potentiel zoonotique de cette maladie qui par le passé a pu occasionner des cas graves de Tuberculose Humaine ; il a été expliqué que les formes humaines résiduelles en France étaient de la tuberculose à *Mycobacterium tuberculosis*, souche d'origine humaine et non bovis, souche d'origine bovine ; ces formes de tuberculose sont aujourd'hui essentiellement liées aux migrations humaines en provenance de pays en voie de développement encore gravement impactés par cette pathologie ou aux populations vivant dans des conditions d'hygiène dégradées. Enfin, Michel BROUSSE a abordé la thématique centrale de cette Assemblée Générale à savoir la lutte contre la BVD signalant que ce serait un travail de longue haleine suite à la publication de l'arrêté ministériel en juillet 2019 généralisant ce dépistage et imposant l'élimination des animaux porteurs permanents de cette maladie : il a tenu à remercier le Conseil Départemental pour son soutien financier dans ce challenge et rappelé que notre FRGDS Nouvelle Aquitaine avait constitué depuis 3 mois un dossier de demande d'aide auprès de la région Nouvelle Aquitaine, hélas sans retour pour l'instant malgré l'enjeu sanitaire et financier de taille pour l'ensemble des élevages de la région.

Des comptes à l'équilibre présentés par le trésorier Régis GERAUD et approuvés par Marie-Pierre NAVES, notre Commissaire aux Comptes

Régis GERAUD, le trésorier du GDS19, a détaillé le rapport financier avec le compte de résultat et le bilan du GDS19 expliquant dans le détail les fluctuations des différentes lignes. Il a ainsi apporté des précisions sur le résultat déficitaire de notre Service Hygiène qui peine à répercuter les hausses de coût des intrants sur les tarifs des prestations. Il a rappelé aussi l'impact des évolutions normatives touchant ces services en termes de coût des services et de temps passé en actions qui semblent improductives pour les agriculteurs mais qui restent réglementairement indispensables !

Il a rappelé que les financements reversés aux éleveurs en incitation aux actions sanitaires s'appuyaient sur des fonds collectés par le passé par les GDS mais que sans soutien des collectivités et sans mutualisme, les actions aux long cours que nous menons ne pourraient pas aboutir. Il a souhaité que les demandes déposées auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine soient entendues et qu'un soutien significatif soit apporté aux éleveurs engagés dans l'éradication de la BVD, rappelant que les éleveurs consacraient déjà des sommes conséquentes dans les prophylaxies d'autres maladies réglementées afin de préserver la Santé Publique, maladies pour lesquelles l'Administration ne finance qu'une part des coûts engendrés. Il a enfin conclu sur la gestion toujours rigoureuse de la structure qui avait permis d'affecter en réserve le résultat de près de 20 000 euros dégagé en 2019.

Un rapport technique mettant l'accent sur le réseau constitué par l'ensemble des GDS en France et en Europe autour de valeurs de mutualisme et du concept « One Health – Une seule santé »

La Directrice du GDS a tout d'abord présenté les nouveaux salariés arrivés au GDS en la personne de l'ingénieur Chargé de mission Clément GALZIN, en poste depuis un an, et d'Alexia BRUGEILLE, en contrat d'apprentissage. Elle a rappelé que les GDS étaient avant tout des associations créées par les éleveurs pour les éleveurs et que la motivation première des salariés du GDS était bien de rendre service aux éleveurs de la Corrèze. Elle a ensuite évoqué le réseau constitué par l'ensemble des GDS départementaux autour de la FESASS qui rassemble les GDS européens à Bruxelles, de GDS France à Paris qui assure de nombreuses fonctions transversales et de support pour les GDS Français avec une vingtaine de salariés mais aussi avec notre Fédération Régionale de Nouvelle Aquitaine qui avec 2 salariés titulaires et de nombreuses mise à disposition depuis les sites départementaux permet de piloter efficacement les fonctions d'« organisme à vocation sanitaire » pour la grande région, avec une reconnaissance officielle par arrêté ministériel depuis le 01/01/2020 pour 5 ans. Elle a expliqué le rôle fédérateur de cette structure qui avait permis de réunir l'ensemble des salariés des 12 GDS sur une journée en mai 2019 pour échanger sur les possibilités de travail en commun et de nouveaux services qui pouvaient ainsi émerger pour apporter un appui technique de qualité à l'ensemble des détenteurs Corrèziens.



Les salariés de la FRGDS NA réunis en mai 2019

Elle a conclu ses propos par quelques exemples de programmes d'indemnisation mis en œuvre à l'échelon national (FMSE et blocages en lien avec des suspicions tuberculose), régional (Kit avortements), local (FMGDS et prise en charge dépistage BVD).

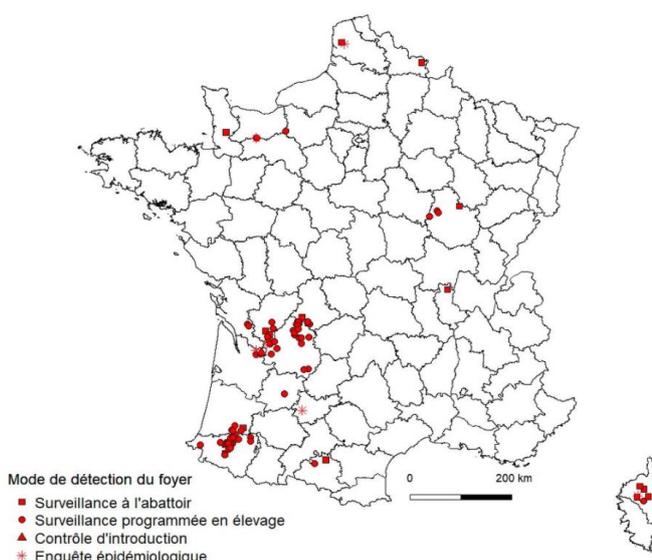
Une surveillance Tuberculose à maintenir et à cibler en Nouvelle Aquitaine, des résultats techniques très satisfaisants en Corrèze

Christelle ROY a ensuite fait un point sur la répartition des foyers de tuberculose bovine en France rappelant que la nouvelle Aquitaine comptait plus de 80% des foyers français et expliquant les conclusions communiquées récemment par la DRAAF Nouvelle Aquitaine ayant identifié 3 microzones en Dordogne, en Haute-Vienne et dans les Pyrénées Atlantiques étant particulièrement impactées par cette maladie et où la stratégie devait être ciblée avec un renforcement de la surveillance et de la lutte afin de restaurer au plus tôt une bonne situation sanitaire dans ces zones et à leurs abords. Elle a aussi rappelé l'importance du respect des mesures de biosécurité pour préserver la situation sanitaire pour l'instant assez satisfaisante en Corrèze.

Elle a ensuite présenté les résultats de la campagne de prophylaxie potentiels dans les années à venir avec un passage de 37% de cheptels indemnes d'IBR en 2011 à près de 75% en 2016 et 94% en 2020.

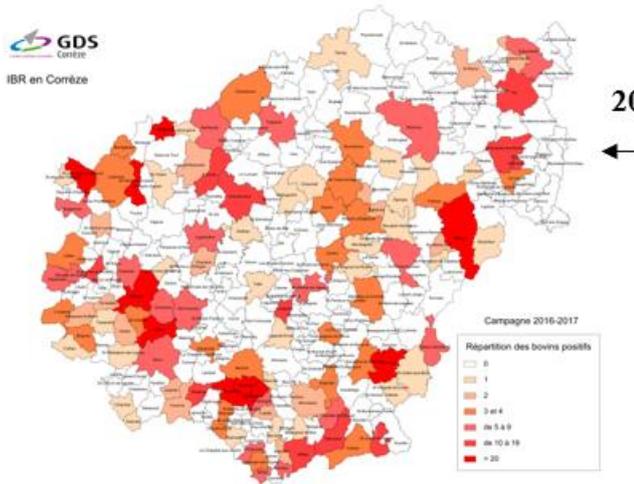
Carte des foyers de tuberculose bovine en 2019

Répartition des 92 foyers de tuberculose bovine détectés en 2019

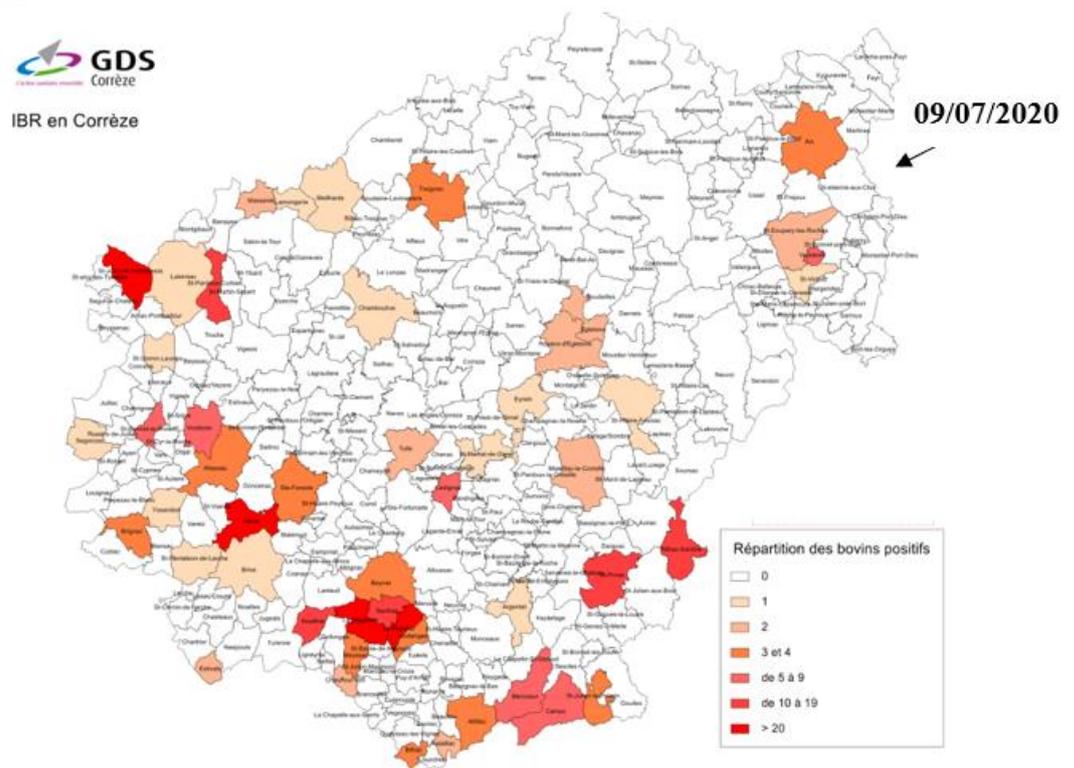


Elle a conclu sa présentation sur les résultats de dépistage et de garantie en termes de paratuberculose rappelant que la Corrèze avec plus de 500 cheptels engagés dans ce dépistage et près de 70% de ces cheptels en garantie Paratuberculose était un des premiers départements français apporteurs de cheptels sécurisés vis-à-vis de la Paratuberculose pour l'achat de reproducteurs !

Répartition des bovins non négatifs en IBR



Une amélioration spectaculaire de la situation.

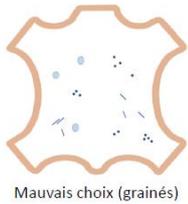


Enfin, elle a évoqué les résultats du programme de lutte contre les insectes piqueurs en production de veau de lait mené depuis 3 ans par le GDS indiquant qu'au-delà de l'amélioration de la qualité des peaux qui avaient motivé les financeurs ayant consacré plus de 200 000 euros sur 3 ans pour ce projet, il y avait des retombées factuelles pour les éleveurs car un veau correctement déparasité profite mieux, se vend plus vite et souvent à un meilleur prix car il est de meilleure qualité ! Elle a signalé que ce programme se terminait au 30/09/2020 mais qu'il était prolongé sur 3 ans par un nouveau dispositif porté par le CIVO et RESOCUIR.

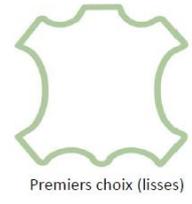
Hélène ROME a d'ailleurs signalé que le Conseil Départemental avait été sollicité par RESOCUIR pour cofinancer ce nouveau projet et que 45 000 euros seraient affectés sur 3 ans en espérant que ce projet apporte une plus-value aux éleveurs au-delà de l'amélioration des cuirs de veaux.

Qualité des peaux / performances zootechniques

(étude réalisée sur 1133 peaux provenant de 150 élevages environ)



Mauvais choix (grainés)



Premiers choix (lisses)

+6 jours à l'abattage* (GMQ diminué)

Veaux plus gras (+8% d'état 3*)



Veaux plus rouges (-12% de couleur 1**)

+11% de couleur 1* mais anémie potentielle/baisse de consommation ?

+8 jours à l'abattage* (GMQ diminué)

Veaux moins gras (-10% d'état 3*)



Teigne



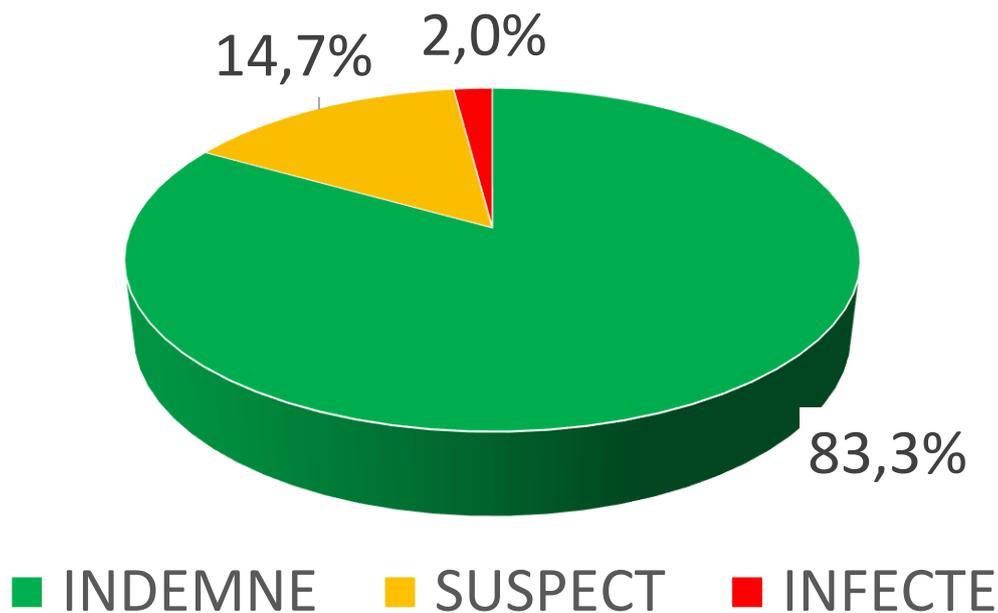
Piqûres

→ Qualité des peaux et performances étroitement liées !

* Résultats significatifs statistiquement
** Tendence forte

Conséquences zootechniques des infestations d'insectes piqueurs et de teigne en élevage de veau de lait

Enfin, Clément GALZIN a présenté le bilan de la campagne écoulée en BVD et évoqué les choix stratégiques envisagés pour la prochaine campagne. Il s'est félicité de la faible séroprévalence observée en Corrèze qui avec plus de 83% des cheptels non exposés à cette maladie démontre la pertinence du choix d'un dépistage sérologique avant d'engager des frais conséquents dans un bouclage systématique de tous les veaux à la naissance. Il rappelle cependant que ce choix est particulièrement chronophage en termes d'accompagnement des éleveurs et soumis à l'évolution des techniques de laboratoire notamment avec les modifications des seuils de positivité des kits analytiques. Il signale donc que ce choix qui semble pertinent aujourd'hui peut tout à fait évoluer dans l'avenir.

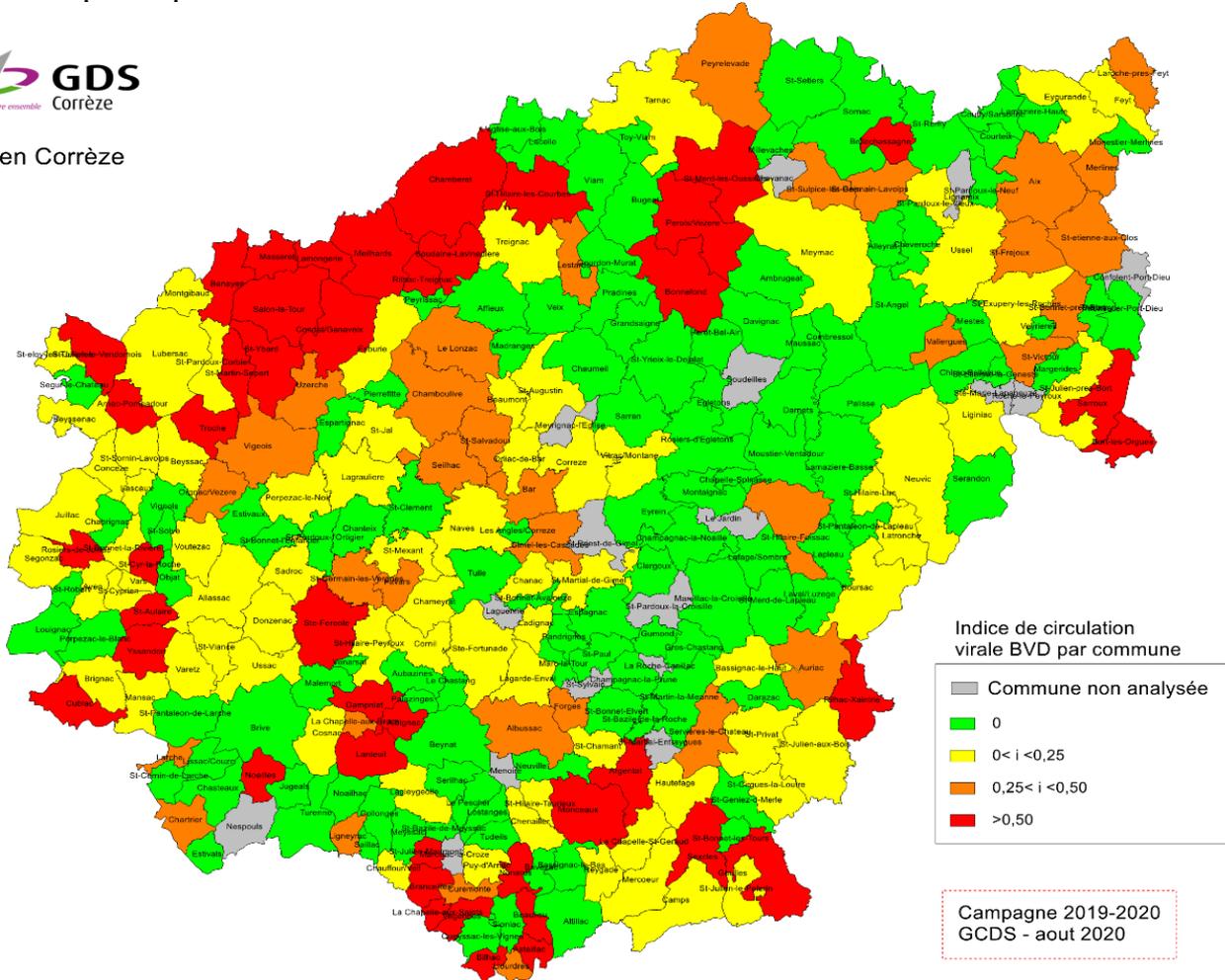


Proportion de cheptels indemnes, suspects et infectés de BVD en 2019-2020 en Corrèze

La question a par la suite été posée des modalités de dépistage retenues pour la prochaine campagne ; En effet, Clément GALZIN a rappelé les termes du Cahier des Charges qui prévoit dorénavant en surveillance sérologique le dépistage en mélange de l'intégralité des animaux de 24 à 48 mois. Dans ce contexte, l'utilisation de mélanges de 20 sérums est envisagée et l'augmentation de sensibilité des kits de détection risque d'amener un nombre conséquent de cheptels à passer en dépistage en boucle auriculaire. Ainsi, il est envisagé en collaboration étroite avec les vétérinaires des élevages de choisir plutôt l'option du dépistage de sentinelles de 12 à 24 mois en mélange de 10 sérums. Cette analyse serait plus révélatrice de la situation récente de chaque cheptel en termes de circulation virale.



BVD en Corrèze



Cartographie de la circulation virale BVD en Corrèze à l'issue de la campagne de surveillance 2019-2020

De nombreuses discussions ont suivi entre les éleveurs et les vétérinaires présents qui ont abordé aussi bien les tarifs analytiques que les différentes méthodes de dépistage, les délais de rendu des résultats d'analyse ou les modalités de commande des boucles de prélèvement auriculaire.

C'est autour de ces échanges nourris que le Président a conclu cette assemblée en faisant valider les principales résolutions et en accueillant nos nouveaux administrateurs élus en 2020, saluant le rajeunissement et la féminisation de nos effectifs de délégués cantonaux et communaux.

GDS19, DV Christelle ROY